

# Promesses électorales



Lors de l'élection provinciale 2018,  
votons pour une loi assurant  
l'équité salariale  
dans le secteur privé.



## LIBÉRAL

Adopter une loi qui exige la mise en place de l'équité salariale dans les secteurs municipal et parapublic d'ici 2020 et les grandes entreprises d'ici 2022.

« Les gouvernements locaux et les organismes parapublic comme les foyers des soins, seront tenus de se conformer à la nouvelle loi sur l'équité salariale d'ici 2020 et les grandes entreprises employant 50 employé(e)s ou plus devront s'y conformer d'ici 2022 ».

— Brian Gallant

## PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

Aucune mention.

## VERT

Modifiera la Loi de 2009 sur l'équité salariale pour inclure les lieux de travail du secteur privé.

« Nous voulons voir des progrès importants en matière d'équité salariale dans le secteur privé ».

— David Coon

## NOUVEAU PARTI DEMOCRATIQUE

Assurer l'équité salariale dans le secteur privé et commencera par exiger une étude sur l'équité salariale et sa mise en œuvre dans le secteur des soins communautaires

« Nous avons besoin d'une loi maintenant pour le secteur privé, sinon ces pratiques discriminatoires qui touchent la moitié des Néo-Brunswickois(es) continueront ».

— Jennifer McKenzie

## ALLIANCE DES GENS

Aucune mention.

Autorisé par la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, inc.  
Livres et registres conservés par Johanne Perron, directrice des finances, 855-0002.